



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA
RÉGLEMENTATION
SECTION « ÉLECTIONS »**

Préfecture du Haut-Rhin
Bureau des Élections et de la réglementation

Colmar, le 27 avril 2021

Affaire suivie par Daniel COBZARU
Chargé de la logistique et des finances des élections politiques
7 rue Bruat – B.P. 10489
68020 Colmar Cedex
☎ 03 89 29 21 23

✉ daniel.cobzaru@haut-rhin.gouv.fr

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Informations relatives à la livraison de la propagande officielle et au nombre de documents à imprimer par tour de scrutin

Il y a lieu de noter que les imprimés devront être **non pliés, conditionnés en paquets comportant clairement la mention du nombre de documents**. Les palettes devront elles aussi comporter toutes les informations permettant un comptage précis des quantités livrées (nombre de cartons, nombre total de documents...). Ces indications devront figurer **impérativement** sur le bon de livraison. À défaut, le bordereau ne sera pas signé lors de la livraison, le simple déchargement de la marchandise ne permettant pas la vérification des quantités livrées.

Prévoir un camion à hayon pour décharger les palettes.

Les bulletins de vote seront conditionnés séparément :

- 1) ceux destinés aux mairies comporteront une étiquette avec la mention « MAIRIE »**
- 2) l'autre moitié, destinés aux électeurs, avec une étiquette « ÉLECTEURS »**

Les bons de livraisons devront comporter les informations suivantes :

- le nom, adresse et numéro de téléphone de l'imprimeur ;
- le nom du candidat tête de liste
- la quantité livrée ;
- le grammage du papier (circulaire et bulletins de vote) ;
- le conditionnement.

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Lieu de dépôt : CAD ICARE STOCKAGE, 9 rue de Mulhouse, 68180, HORBOURG-WIHR

Dates de dépôt : - mercredi 19 mai de 09h00 à 17h00
- jeudi 20 mai de 09h00 à 17h00

- vendredi 21 mai de 09h00 à 18h00

2^{ème} TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Lieu de dépôt : Préfecture du Haut-Rhin, 11 Avenue de la République, à l'entrée du parking côté Rue Messimy, 68000, Colmar

Dates de dépôt : - mardi 22 juin de 09h00 à 18h00

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021						
Nombre de documents à imprimer par tour de scrutin						
Département	Électeurs	Nombre de bulletins de vote : (nombre d'électeurs multiplié par 2 + 10%)	Nombre de circulaires : (nombre d'électeurs + 5%)	Emplacements d'affichage	Nombre de grandes affiches : (2 affiches identiques par panneau)	Nombre de petites affiches : (réunions électorales) (2 affiches par panneau)
		210 x 297 mm	210 x 297 mm		594 x 841 mm	297 x 420 mm
HAUT-RHIN	527144	1032852*	553501	722	1444	1444

* Soustraction faite des bulletins de vote non nécessaires dans les bureaux de vote dotés de machines à voter

Communes du Haut-Rhin équipées avec de machines à voter :

- Mulhouse – **49 007** électeurs

- Riedisheim – **8 659** électeurs